



Prestation d'équipement des salles pour l'organisation des événements suivants :

- Rencontre commémorative du 60^{ème} anniversaire de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

Tanger, 18–19 décembre 2025

TdRs N°04/DIDH/FNUAP

Termes de Références (TdRs)

Année : 2025

Article 1. Objet de la consultation

Prestation d'équipement des salles à Tanger le 18 et le 19 décembre 2025 pour l'organisation des événements suivants :

- Rencontre commémorative du 60^{ème} anniversaire de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée dans les accords de partenariat et le guide de la dépense, ainsi que les normes admises dans le secteur des équipements des salles.

Article 3. Consistance de la prestation

Prestation d'équipement de la salle principale le 18 décembre 2025 – Séance officielle.

Caractéristiques générales de la salle

- Localisation : Idou Malabata à Tanger
- Capacité : 100–120 participants
- Disposition : théâtre (Theater Style)

Équipements techniques

Estrade

- Table pour 4–5 intervenants
- 5 micros fixes
- 2 micros sans fil

Sonorisation

- Système audio professionnel
- Console / Mixer
- Technicien présent durant toute la session
- Test de son préalable

Projection et affichage

- 2 Écrans LED (4m × 2m) et 3 Écrans de retour (55 P)
- Ordinateur équipé de logiciels de présentation

Éclairage

- Éclairage scénique pour la plateforme
- Lumière douce et homogène dans la salle

Dispositifs additionnels

- Bureau d'accueil
- Technicien audiovisuel permanent
- Caméras pour diffusion Zoom/Facebook (si requis) et enregistrement

Prestation d'équipement de la salle de formation de taille moyenne le 19 décembre 2025 –

Atelier de sensibilisation pour journalistes.

Caractéristiques générales de la salle

- Localisation : Idou Malabata à Tanger
- Capacité : 50 participants
- Disposition : théâtre (Theater Style)

Équipements techniques

Sonorisation

- Système audio professionnel
- Console / Mixer
- Technicien présent durant toute la session
- Test de son préalable

Projection et affichage

- Écran LED (4m × 2m)
- Ordinateur équipé de logiciels de présentation

Dispositifs additionnels

- Technicien audiovisuel permanent

Espace et équipement dédié à l'exposition photographique le 18 décembre 2025

Emplacement : hall ou salon adossé à la salle principale

Spécifications techniques de l'exposition

Photographies

- Nombre : 10–15 photos de la feue
- Formats : A3 ou 50 × 70 cm
- Impression photographique haute qualité
- Cadres : PVC ou bois, finition premium
- Panneau principal comprenant :
 - Biographie synthétique
 - Panneaux explicatifs
 - Textes thématiques :
 - Contexte historique
 - Participation aux travaux du CERD
 - Contribution au système onusien
 - Contributions aux mécanismes onusiens.....

Supports (Chevalets)

- 10–15 chevalets robustes

Éclairage

- Spots dirigés
- Lumière chaude 3000–3500K
- Éclairage homogène sans reflets

Aménagement général

- Circulation fluide dans l'espace
- Décor sobre et harmonisé

Article 4. Lieu d'exécution

Hotél Idou Malabata-Tanger.

Article 5. Date d'exécution

- Prestation d'équipement de la salle principale , **le 18 décembre 2025**
- Prestation d'équipement de la salle de formation de taille moyenne , **le 19 décembre 2025**
- Espace et équipement dédié à l'exposition photographique , **le 18 décembre 2025**

Article 5. Modalité de règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au compte bancaire du prestataire.

Article 6. Bordereau des prix

Numéro de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire HT en DH	Prix Total en DH
1	Prestation d'équipement de la salle principale	Forfait	1		
2	Prestation d'équipement de la salle de formation de taille moyenne	Forfait	1		
3	Espace et équipement dédié à l'exposition photographique	Forfait	1		
TOTAL HT					
TVA (20%)					

TOTAL TTC	
-----------	--

Arrêté le présent Bordereau des prix – Détail estimatif au montant de :

Article 7. Examen et évaluation des offres

Le responsable autorisé désigne une commission d'examen et d'évaluation des dossiers administratifs et techniques ainsi que les offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Tout dossier administratif et technique incomplet sera écarté.

Article 8. Condition de participation :

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, ceux qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes ;
- Exercent l'une des activités en rapport avec l'objet de cette consultation.

Article 9. Contenu de l'offre

1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précisions de la qualité de sa participation.

-Les attestations délivrées par organismes qui ont éventuellement bénéficié de prestations analogues à celles objet de cette consultation. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

3. Offre financière

-Bordeaux des prix-détail estimatif.